



**Cowansville**  
GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2022 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur les demandes de dérogations mineures concernant les règlements de zonage et de lotissement, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 4 499 835 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 107 rue Désourdy, que la superficie du bâtiment accessoire soit de 59,54 mètres carrés alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 55,0 mètres carrés maximum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 358 075 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 142-144 rue Caroline, que la largeur minimale du lot soit 20,12 mètres alors que le règlement de lotissement en vigueur exige 21 mètres lorsque l'usage est une habitation multifamiliale isolée.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 5 202 360 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 204 rue Bell, que le bâtiment principal soit localisé à 3,16 mètres de la ligne latérale de lot alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 3,2 mètres minimum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 5 202 361 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 208 rue Bell, que le bâtiment principal soit localisé à 5,88 mètres de la ligne avant de lot, croissant de la Rive alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 6 mètres minimum et que la galerie soit localisée à 3,76 m alors que ce même règlement prévoit 4 m minimum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 798 420 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 326 rue d'Ontario, que le bâtiment accessoire soit implanté entre 0,27 et 0,49 mètre de la ligne latérale de lot alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 2,0 mètres minimum; que le taux d'occupation du bâtiment principal soit de 34,38% alors que ce même règlement prévoit 30% maximum, puis que le muret soit à 0,0 m de l'emprise de la rue alors que ce même règlement prévoit 0,6 m minimum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 6 344 794 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 128 rue Janine-Sutto, que la somme des marges latérales soit de 4,31 mètres alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 5,0 mètres minimum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 5 954 960 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 116 rue Olympia, que l'empiètement du stationnement soit de 7 mètres alors que le règlement de zonage en vigueur autorise un empiètement d'une largeur d'au plus 3 mètres vis-à-vis la façade principale du bâtiment. Dans le cas d'un tel empiètement, une bande paysagère minimale de 2 mètres doit être laissée entre la façade du bâtiment et le stationnement.

Conformément aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur, ces demandes sont également assujetties à une consultation écrite d'une durée de 15 jours. En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur les présentes demandes de dérogation mineure peut, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 28 janvier 2022, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante:

#### **Demande de dérogation mineure – Consultation écrite**

Hôtel de Ville

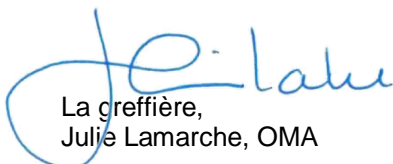
a/s Service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel : [urba@ville.cowansville.qc.ca](mailto:urba@ville.cowansville.qc.ca)

Donné à Cowansville, ce 13 janvier 2022.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA